

Mairie de GATEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du
17 mai 2017

L'an Deux Mil dix-sept, le 17 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme LACAILLE Isabelle, Maire.

PRESENTS : Mesdames LACAILLE Isabelle et GONNET Marie-Claude, Messieurs, FORT Alain, LAHAYE Sébastien, LAPLACE Bruno, MAURON Bernard, PONCET Alain.

ABSENTS : MAITRE Jérôme

ABSENTS EXCUSES: VOIRET Simon

SECRETARE : Mme GONNET Marie-Claude.

I CONTRAT CAE

Le conseil décide la signature d'un contrat CAE d'une durée de 12 mois, avec le Conseil Départemental. Ce contrat débutera le 1^{er} juin 2017, à raison de 24 heures hebdomadaires.

II CONTRAT PERSONNEL

Le contrat de la secrétaire de mairie arrivant à échéance, le conseil décide de le renouveler jusqu'à la fin de l'année 2017 à raison de 17h/semaine.

III SUBVENTIONS

Le conseil attribue les subventions suivantes :

- Vivons Gatey : 270€
- ADMR : 150€
- Les Anciens Combattants : 80€
- La lutte contre de Cancer : 100€
- La course cycliste : 360€

L'attribution d'autres subventions pourra être étudiée suivant les demandes.

IV TRAVAUX

Le conseil étudie le devis de l'entreprise BORNIER pour le curage des fossés route des Terres Neuves et rue de Pleure d'un montant de 402,96€ TTC. Le conseil accepte ce devis.

V FAUCHAGE

L'entreprise DAUBIGNEY effectuera le fauchage des accotements début juin 2017.

VI ACHAT MATERIEL

L'entretien des abords de la mairie nécessite l'achat d'une simple tondeuse. Le conseil valide le devis des Ets Buchillot pour la somme de 1590€ TTC.

VII TAP

Le conseil demande une nouvelle animation de la médiathèque pour les TAP. 5 séances à 25€ se dérouleront du 2 juin au 7 juillet 2017.

VIII DELIBERATIONS

Le conseil prend une délibération pour facturer à l'entreprise MALHERBE les travaux de remise en état d'un accotement réalisés par l'entreprise BORNIER. Le montant s'élève à 200€ HT.

VIII CANTINE

Le conseil prend une délibération pour demander le paiement à l'avance des repas pris occasionnellement à la cantine scolaire.

Le conseil prend note de l'augmentation du coût de livraison des repas qui passe de 0,52€ HT à 0,62€ HT à compter du 1^{er} septembre 2017.

AUTEL DE L'EGLISE

La commune d'Asnans demande l'accord du conseil municipal de Gatey pour céder gratuitement au prêtre de la paroisse de Fort du Plasne, un vieil autel rangé dans la sacristie. Le conseil accepte ce don.

Séance levée à 21h45

GATEY, le 17 mai 2017.